



Saint-Loup-Lamairé, le 16 avril 2018

Compte-rendu de la commission
« Gestion et valorisation des milieux »
de la CLE du SAGE du Thouet

Le 28 mars 2018 à Saint-Loup-Lamairé.

Personnes présentes :

- M. Olivier CUBAUD** : Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet et Président de la CLE du SAGE Thouet
M. Hubert BAUFUMÉ : Communauté de Communes du Pays Loudunais et 2nd Vice- Président de la CLE du SAGE Thouet
M^{me} Catherine PUAUT : Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais
M. Guillaume KOCH : Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais
M^{me} Isabelle MEYER : Agglomération du Choletais
M^{me} Ségolène TRICOT-HERMANT : Communauté de communes du Thouarsais
M. Yannick VERGNAULT : SPL des Eaux du Cébron
M. Pierre BIGOT : Syndicat de la Vallée de la Dive
M. Thomas PROQUEZ : Syndicat de la Vallée de la Dive
M. Gérard GIRET : Syndicat intercommunal du Bassin du Thouaret
M. Jean-Claude BABU : Syndicat d'Aménagement de la Losse
M. Guillaume CHARRUAUD : Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
M. Anaël LACHAISE : Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
M^{me} Lucille STANICKA : PNR Loire-Anjou-Touraine
M^{me} Camille BEVILLON : PETR Pays de Gâtine
M. Michel RICHARD : FDPPMA 79
M. Patrick GUITTARD : FDPPMA 79
M. Édouard BRANGEON : FDPPMA 86
M^{me} Brigitte BONNISSEAU : Syndicat des Forestiers Privés des Deux-Sèvres
M^{me} Marie-Christine CHAPALAN : Association des amis des moulins du Bocage Vendéen et de la Gâtine
M^{me} Eugénie MUSSO : UNICEM Poitou-Charentes
M^{me} Justine VIDAL : CREN Poitou-Charentes
M. Jean THARRAULT : Association Sauvegarde de l'Anjou
M. François JENOT : Syndicat de Valorisation et de Promotion de la Pisciculture de Poitou-Charentes-Vendée
M^{me} Florence DEVILLE : DDT 79
M. Frédéric NADAL : DDT 79
M^{me} Laurence LACOUTURE : DREAL Nouvelle-Aquitaine
M^{me} Hélène ANQUETIL : Agence Française pour la Biodiversité Bretagne – Pays de la Loire
M^{me} Justine RICHARD : Bureau d'études GÉO-HYD

M. Arnaud JACQUET : Bureau d'études GÉO-HYD
M. Jocelyn ADAM : Technicien SAGE Thouet
M. Pierre PÉAUD : Animateur SAGE Thouet

Personnes excusées :

M. Jean-Claude GUERIN : Mairie de La Peyratte
M^{me} Vanina SECHET : Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais - Syndicat Intercommunal du bassin du Thouaret
M. Rémi VERCRUYSSÉ : Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
M. Didier PERTHUIS : Conseil Départemental de la Vienne
M. Jacky GELINEAU : PNR Loire-Anjou-Touraine
M. Alain MOREAU : FDPPMA 49
M. Yann NICOLAS : FDPPMA 49
M. Christophe BORDES : FDPPMA 79
M^{me} Florence BARRE : Agence de l'eau Loire-Bretagne
M. Mathieu BOSSIS : Agence Française pour la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine
M^{me} Géraldine LEMARCHANT : DDT 86

M. CUBAUD, Président de la CLE du SAGE Thouet, accueille les participants et les remercie d'être présents à cette nouvelle commission « milieux ». Un tour de table est effectué afin que chacun puisse se présenter.

Il laisse ensuite la parole à Pierre PÉAUD, animateur du SAGE Thouet, qui rappelle l'avancée de l'élaboration du SAGE et précise le souhait des membres de la CLE de constituer des commissions thématiques pour permettre à l'ensemble des acteurs du bassin de participer à l'élaboration du SAGE.

Justine RICHARD du bureau d'études GEO-HYD présente ensuite le format de la réunion et l'objectif consistant à échanger, avec les membres présents, sur les éléments du scénario tendanciel du SAGE ainsi que sur la redéfinition des objectifs validés lors du diagnostic. Pour ce faire, 2 ateliers vont se tenir à savoir :

1. Atelier sur la définition des tendances du bassin

Discussions sur les tendances d'évolutions des forces motrices, des pressions et de l'état de la ressource et des milieux à horizon 2027.

2. Atelier sur la redéfinition des objectifs du SAGE

Discussions autour des objectifs du SAGE et la proposition de reformulation, précisions : chiffrage, localisation, priorisation, ...

Les synthèses des échanges qui se sont tenus dans les différents ateliers sont présentées dans les tableaux ci-dessous :

Atelier 1 : Tendances d'évolutions du territoire

	Principales tendances identifiées (issues des entretiens avec les acteurs du bassin et des notes de tendances)	Remarques / Compléments des membres des commissions
Forces motrices	<p>Population Secteur à dominante rurale, pas de grosse agglomération → Maintien de la population</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accord sur le maintien global de la population avec des évolutions différentes selon les sous bassins. - Lien avec documents d'urbanisme et les projets d'aménagements
	<p>Agriculture Plusieurs mutations en cours : → Fragilisation des exploitations d'élevage (lait viande) → Mutation de l'élevage vers les grandes cultures (sauf sur terres peu propices, notamment l'Argentonais) → Évolution globale des pratiques (application de la directive nitrate, raisonnement phytosanitaires, ...) avec des disparités → Valorisation économique des démarches environnementales, en circuit court et circuit long</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accord sur l'évolution des pratiques agricoles et la mutation de l'élevage vers de la culture même sur des secteurs peu propices (Argenton). - Évolution également des pratiques d'élevage (extensif - intensif). - Diminution des surfaces en herbe. - Évolution et intensification des pratiques peuvent avoir des effets négatifs sur la ressource et les milieux (irrigation plus importante, drainage, arrachage haies, ...). - Existence de certains programmes de réaménagement, plantation de haies. - Agriculture biologique en augmentation.
	<p>Tourisme → Potentiel touristique des points et cours d'eau → Structuration difficile des activités liées à l'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de la vallée nécessaire pour rendre le territoire attractif pour les touristes ainsi que les locaux. - Besoin de valoriser les actions de restauration des milieux auprès du grand public. - Activité de pêche peut être un vecteur touristique.
	<p>Climat → Augmentation des températures → Irrégularité de la pluviométrie → Risque d'aggravation des étiages et assecs des cours d'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tendances partagées mais questionnement sur le résultat d'étude à des échelles plus larges et à la transposition possible à l'échelle locale du bassin du Thouet. Est-ce que les tendances nationales sont celles du bassin du Thouet ? - Augmentation des températures de l'eau a un impact sur les espèces présentes.
	<p>Réglementation → Nombreuses réglementations visant à limiter les pressions sur les milieux → Risque de précarisation des exploitations agricoles (suppression des aides « zones défavorisées »)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreuses réglementations existantes : cours d'eau, plans d'eau, drainage, ZSCE, GEMAPI, documents d'urbanisme, évolution de la PAC, ... - Questionnement sur l'efficacité des protections via la réglementation : application de la réglementation, contrôles effectués, ...
	<p>Programmation Contractuelle → Couverture du territoire par les CTMA (actions morphologie, évolution vers enjeux zones humides / disparité de l'avancement des actions continuité selon les secteurs) → Contrats pollutions diffuses sur les captages prioritaires : territoire couvert, bilan mitigé. Pas de projet échelle « bassin versant » → CTGQ Thouet-Thouaret-Argenton en cours d'élaboration</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreux programmes existants mais besoin de moyens financiers pour le portage d'actions. Interrogation sur la continuité des aides financières et la possibilité d'étendre les typologies d'actions des CTMA. - Difficulté pour les programmes en cours : interventions ponctuelles, manque d'adhésion des propriétaires et riverains, manque de sensibilisation, ... - Interventions ponctuelles ne permettent pas de constater des améliorations à l'échelle des masses d'eau malgré les actions portées (amélioration à l'échelle plus fine des tronçons). - Besoin de prioriser les secteurs d'interventions et de coordonner les différents contrats territoriaux par le SAGE.
Pressions (à horizon 10 ans en l'absence de SAGE)	<p>Aménagement des cours d'eau → Diminution des dégradations et restauration morphologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration locale sur l'aspect morphologie. Globalement, pas de diminution des dégradations constatée voire une poursuite des altérations en lien avec l'intensification des pressions.
	<p>Aménagement des zones humides → Diminution des dégradations / destructions (protection par le biais des documents d'urbanisme) mais peu de restauration</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des connaissances sur les zones humides (inventaires) ainsi que dans leur prise en compte dans les documents d'urbanisme. Toutefois, pas suffisant pour permettre leur protection totale (ZH sous le seuil réglementaire de 1000m²). - Manque d'opérateurs « ZH » pour porter des actions de conservations, restaurations (quelques actions ponctuelles).
	<p>Autres</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'intervention sur les problématiques « plans d'eau », « continuité écologique ». - Lente prise en compte des thématiques têtes de bassins versants. - Besoin d'avoir une approche bassin versant et pas seulement cours d'eau (zones expansion des crues, inondations). - Vigilance sur l'évolution des surfaces des peupleraies. - Vigilance sur l'évolution des espèces exotiques envahissantes.
État de la ressource et des milieux (à horizon 10 ans en l'absence de SAGE)	<p>État biologique – cours d'eau et milieux humides Amélioration de l'état morphologique des cours d'eau. Incertitude sur les aspects continuité écologique. Peu d'amélioration sur les aspects zones humides et têtes de bassin Versant. (État biologique fortement lié aux enjeux quantité (hydrologie des cours d'eau et annexes) et qualité (état physico-chimique des eaux).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration ponctuelle de la morphologie sur des sites mais pas d'amélioration de l'état des masses d'eau. - Continuité écologique : actions très ponctuelles, difficile à mettre en place (acceptation) / Approche continuité différentes sur la Dive et le reste du bassin. - Plans d'eau : actions difficiles en lien avec la thématique continuité écologique. Pas d'approche « bassin versant ». - Zones humides : poursuite de l'érosion malgré la réglementation et l'intégration dans les documents d'urbanisme. <p style="color: green; font-weight: bold;"><u>Actions de restaurations existent sur certains secteurs pouvant améliorer localement les choses toutefois vu les tendances actuelles et le manque d'actions sur certaines problématiques et territoires, il est à craindre un maintien voir une dégradation de l'état de la ressource et des milieux.</u></p>

Atelier 2 : Objectifs du SAGE

Objectifs validés par la CLE en lien avec l'enjeu « milieux » (validation du diagnostic juin 2016)	Proposition d'évolution, reformulation	Remarques / Compléments des membres de la commission	
		Formulation	Autres (objectifs, localisation, ...)
Atteindre l'équilibre des besoins et des ressources pour tous les usages	<i>Limiter la sévérité des étiages et assecs des cours d'eau dans un contexte de changement climatique en agissant sur tous les usages</i>	- Perte de la notion de ressource globale (eaux souterraines) - Intégrer la notion d'équilibre durable dans l'objectif	- Débit d'Objectif d'Étiage (DOE) pas suffisant, besoin d'objectifs complémentaires (exemple bassin de la Dive) - Définir des débits minimums biologiques par sous bassins - Objectif concerne tout le bassin mais avec des approche différentes par sous bassin (nappe sur le sous bassin de la Dive)
Économiser l'eau	<i>Arrêter collectivement des modes de gestion quantitative durables et solides afin de préserver les milieux et de garantir un partage équitable de la ressource</i>	- Nouvelle formulation plus complexe à comprendre - Ne pas parler du terme « équitable » mais plus d'une notion d'équilibre - Mettre en avant la notion d' « économie » voire d' « optimiser les usages »	- Besoin de préciser l'ordre de priorité des usages - Objectif difficile à définir pour l'instant, besoin de connaître les actions qui en découleront
Atteindre le bon état des eaux vis-à-vis des matières organiques et oxydables et du phosphore, notamment en améliorant les connaissances sur les zones d'érosion	<i>Atteindre le bon état des eaux vis-à-vis des matières organiques et oxydables et du phosphore, en limitant les pressions et en réduisant les risques de transferts érosifs</i>	- Préférence pour la nouvelle formulation plus opérationnelle que de la simple connaissance. Vigilance sur le terme « transfert érosifs » (érosion des sols, ruissellement)	- Besoin de distinguer les objectifs : MOOX, phosphore, COD, Valeurs DCE suffisantes ? - Objectif sur les haies en lien avec l'érosion ?
Restaurer conjointement la continuité écologique et l'hydromorphologie des cours d'eau	<i>Rétablir les fonctionnalités des cours d'eau à travers des travaux conjoints de morphologie, de rétablissement de la continuité écologique et de restauration de la ripisylve</i>	- Formulation initiale plus simple en ajoutant le pourquoi : « restaurer les fonctionnalités des cours d'eau »	- Aujourd'hui pas d'objectifs chiffrés sur les taux d'étagement, de fractionnement dans les CTMA - Approche par sous bassins voire masses d'eau selon les contextes - Objectif : intégration des cours d'eau dans CTMA (morphologie)
<i>Nouvel objectif</i>	<i>Gérer de manière spécifique et durable les marais de la Dive et le réseau de canaux afin de limiter les impacts sur l'hydrologie et d'en préserver la biologie</i>	- Approche spécifique pour la Dive qui se justifie. - Est-ce que cette thématique doit faire l'objet d'un objectif à part entière ou une orientation d'un objectif existant ?	- Localisation : bassin de la Dive
Améliorer les connaissances des plans d'eau et intervenir sur ceux qui sont impactants pour les milieux aquatiques	<i>Limiter l'impact de certains plans d'eau en termes d'hydrologie (interception d'écoulements), de morphologie (faciès d'écoulement) et de qualité des eaux (vidange)</i>	- Besoin d'améliorer les connaissances sur cette thématique - Cibler les plans d'eau ayant un impact « négatif »	- Approche « plans d'eau » essentiellement sur bassins Thouet-Thouaret-Argenton
Identifier, préserver et restaurer les têtes de bassin versant	<i>Faire des têtes de bassin versant des zones d'intervention et de préservation prioritaires</i>	- Proposition de suppression de l'identification car nécessaire dans le PAGD pour la compatibilité avec le SDAGE. - Référentiel « têtes de bassins » à définir au cours de l'élaboration du SAGE ?	
Identifier, préserver et restaurer les zones humides	<i>Identifier, préserver et restaurer les zones humides annexes au cours d'eau ou isolées</i>	- Préférence pour la formulation initiale - Intégrer la notion de « valoriser » les zones humides - Zones d'expansion des crues : à intégrer à cet objectif ou doit faire l'objet d'un objectif à part entière ?	- Objectif : Réalisation des inventaires ZH sur toutes les communes du bassin - Besoin de prioriser les zones humides en fonction des enjeux
Constituer des réseaux d'acteurs sur les thématiques SAGE			- Nombre de réunions
<i>Nouvel objectif</i>	<i>Constituer des groupes techniques par sous bassin versant pour mutualiser les connaissances et permettre des actions multi-thématiques</i>		- Nombre de réunions

M. CUBAUD remercie les membres de la commission pour leur participation au sein de ces ateliers. Une synthèse des échanges sera faite et les comptes rendus des réunions seront diffusés à l'ensemble des membres de la CLE et des 3 commissions thématiques.

Il ajoute que les commissions seront de nouveau sollicitées au cours des phases suivantes de l'élaboration du SAGE (scénarios alternatifs / stratégie du SAGE).

Aucune autre remarque n'est émise, M. CUBAUD lève la séance.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Thouet



Phase de scénario tendanciel
Commissions thématiques

27 – 28 mars 2018



L'élaboration du SAGE du bassin du Thouet

- ✓ Validation de l'état des lieux en avril 2015 ;
- ✓ Validation du diagnostic global du SAGE en juin 2016 ;
- ✓ Année 2017 consacrée à la conduite de l'étude GEMAPI ;
- ✓ Année 2018 : lancement des phases de scénario tendanciel, de scénarios alternatifs et de choix de la stratégie ;



Etat des
lieux

Diagnostic

Scenarior
tendanciel

Scenariors
alternatifs

Choix de la
Stratégie

Ecriture du
SAGE

Le déroulement de la séance

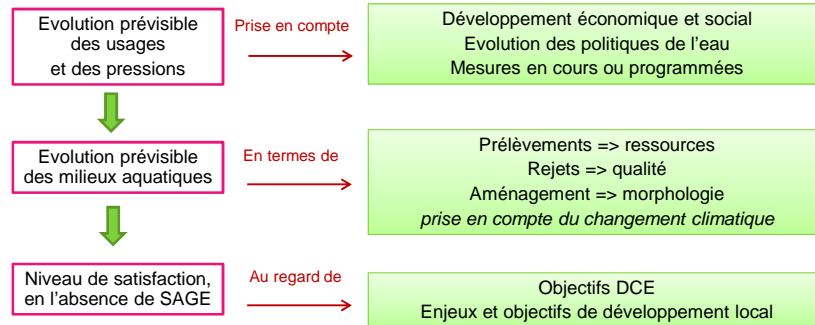
- Rappel du contexte et organisation de la séance (15 min)
- Travail en atelier **1**) sur la définition des tendances (45 min)
- Restitution collective de l'atelier (15 min)
- Travail en atelier **2**) sur la redéfinition des objectifs du SAGE (45min)
- Restitution et synthèse collective de l'atelier 2 (15 min)



LE SCENARIO TENDANCIEL

Elaboration du scenario tendancier - méthode

- **Objectif : Projeter l'état des eaux et des milieux à horizon 2027, dans un scénario de référence sans mise en œuvre d'un SAGE**



Limites de l'exercice :

Bonne confiance dans les informations à 2 / 5 ans ;
Difficultés à quantifier les évolutions ;

Elaboration du scenario tendancier - méthode

- **Examen des notes de tendances disponibles (institut élevage, ARVALIS, INSEE, ...)**

- **Entretiens avec des acteurs locaux** (de visu ou téléphoniques)
Acteurs économiques en priorité

Ont notamment été interrogés des acteurs :

- . du monde agricole (Chambres d'agriculture, Agrobio, coopératives),
- . du tourisme (ADT),
- . du secteur industriel (CCI)
- . les gestionnaires eau potable (SIVEER, SEVT, SPL du Cébron)
- . les porteurs de programmations contractuelles milieux aquatiques, ainsi que les fédérations de pêche et le CREN
- . le milieu associatif (DSNE, Vienne nature)

- **Concertation élargie** aujourd'hui à l'ensemble des participants aux commissions

Elaboration du scenario tendanciel - méthode

➤ Quelques tendances structurantes – cf doc préparatoire à la réunion

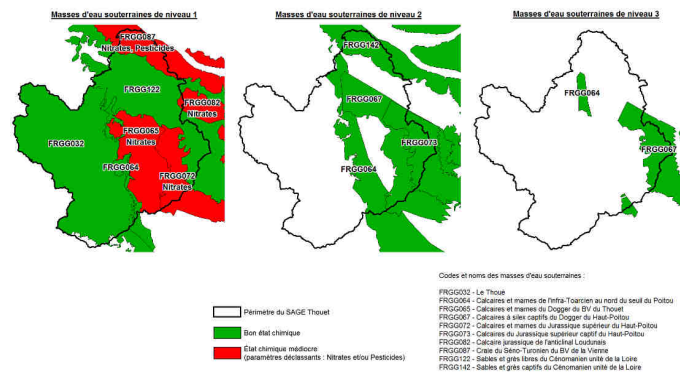
Thouet amont	Etat Ecologique validé						Objectif de Bon état Ecologique
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012-2013	
LA VIETTE	3	3	3	3	3	3	2027
LE GERSON	3	3	3	3	3	3	2027
LE PALAIS	4	4	3	3	4	4	2027
LE PONT BURET	3	3	3	3	3	3	2027
LE THOUET (Le Tallud - confluence Cébron)	3	3	4	4	3	4	2027
LE THOUET (Source - Le Tallud)	4	3	3	3	3	3	2027
Thouet médian							
LA CENDRONNE	3	3	3	3	3	3	2021
LE GATEAU	3	3	3	3	3	4	2021
LE AUSAÏ	4	5	5	5	5	5	2027
LE THOUET (Confluence Cébron - Thouais)	4	5	4	4	3	4	2021
LE THOUET (Thouais - Confluence Argenton)	3	3	3	3	3	3	2021
Thouet aval							
LA GRAVELLE	4	5	5	5	5	5	2027
LA LOSSE	4	4	4	4	4	4	2027
LE DOUET	3	3	3	3	3	3	2027
LE THOUET (Confluence Argenton - Confluence Loire)	4	4	4	4	4	4	2027
Argenton							
LA MADOIRE	5	3	3	3	3	3	2027
LA MOTTE	3	3	3	3	3	3	2027
LA SCE	3	3	3	3	4	5	2027
L'ARGENTON (Nueil-sur-Argent - confluence Thouet)	4	4	4	5	5	5	2021
L'ARGENTON (Source - Nueil-sur-Argent)	3	3	3	3	3	3	2027
LE PRIMARD	5	5	5	5	5	4	2027
LE TON (EX DOLO)	4	4	3	3	3	4	2027
LES ROMAUX	3	3	3	3	3	3	2027
L'ETANG PETREAU	3	3	3	3	3	4	2027
L'OUERE	3	3	3	4	3	3	2027
Cébron							
LA RACONNIERE	3	3	4	4	4	3	2027
LA TACONNIERE	3	3	3	3	3	3	2027
LE CEBRON	3	3	3	3	3	3	2027
Thouaret							
LE THOUARET	4	4	4	4	4	5	2027
Dive Amont							
LA DIVE DU NORD (Source - Pas de jeu)	3	3	4	4	4	4	2027
Dive aval							
LA BRIANDE	3	4	3	3	3	3	2027
LA DIVE DU NORD (Pas de jeu - confluence Thouet)	4	5	4	4	4	4	2027
LA PETIT-MAINÉ	4	5	4	4	3	3	2027

[Etat DCE des masses d'eau superficielles](#)

Tendance passée : aucune amélioration de l'état écologique des masses d'eau superficielles n'est constatée.

Elaboration du scenario tendanciel - méthode

➤ Quelques tendances structurantes – cf doc préparatoire à la réunion

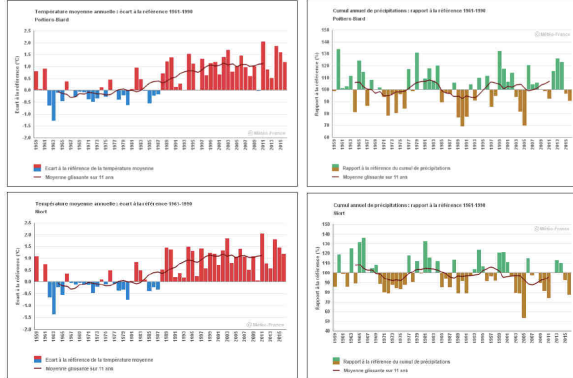


[Etat DCE des masses d'eau souterraines](#)

Contamination de plusieurs nappes libres, pas de tendance significative à la baisse des teneurs en nitrates

Elaboration du scenario tendanciel - méthode

➤ Quelques tendances structurantes – cf doc préparatoire à la réunion



Evolutions climatiques

- Nette augmentation des températures déjà enregistrées, de l'ordre de 1° depuis 1960
- Pas de tendance sur la pluviométrie, mais interrogation sur la répartition intra-annuelle
- **Forte vulnérabilité** du bassin du Thouet au changement climatique (étude AELB)

Impacts potentiels :

- Aggravation des étiages et des assecs
- Episodes climatiques extrêmes plus nombreux
- Développement espèces envahissantes
- Assèchement des sols et augmentation du stress hydrique des plantes
- Assèchement des zones humides
- ...

SAGE du Thouet – Commissions 27 – 28 mars

Elaboration du scenario tendanciel - méthode

➤ Quelques tendances structurantes – cf doc préparatoire à la réunion

Occupation du sol : majoritairement agricole

- Surface agricole qui se maintient globalement
- Surfaces en herbe qui diminuent fortement sur certains bassins versants

Surface toujours en herbe (ha)	L'Argenton	La Dive Amont	La Dive Aval	Le Cèbron	Le Thouaret	Thouet Amont	Thouet Aval	Thouet Médian	Total
2000	15 127	692	1 368	2 121	4 883	7 833	1 359	2 237	35 720
2010	16 329	557	974	1 718	3 779	6 304	1 276	1 556	32 492
Evolution	8%	-20%	-29%	-19%	-23%	-21%	-6%	-30%	-8%

SAGE du Thouet – Commissions 27 – 28 mars

Elaboration du scenario tendanciel - méthode

➤ Organisation de l'atelier 1 sur les **tendances**

- A partir d'un schéma recensant les principales tendances en termes de forces motrices, de pressions et d'état (découlant notamment des résultats des entretiens)

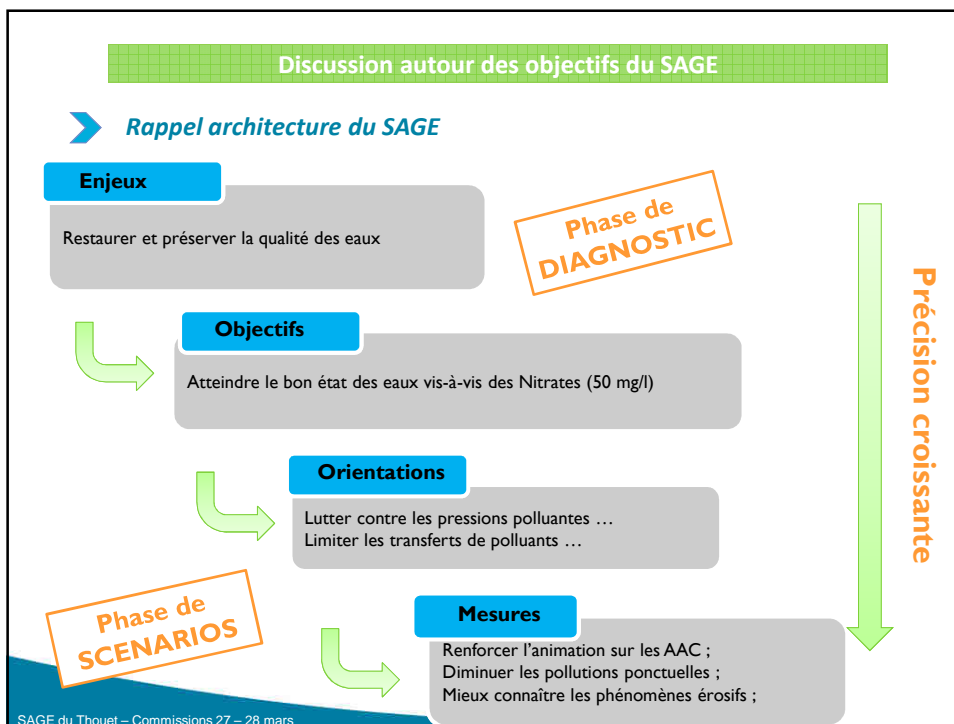
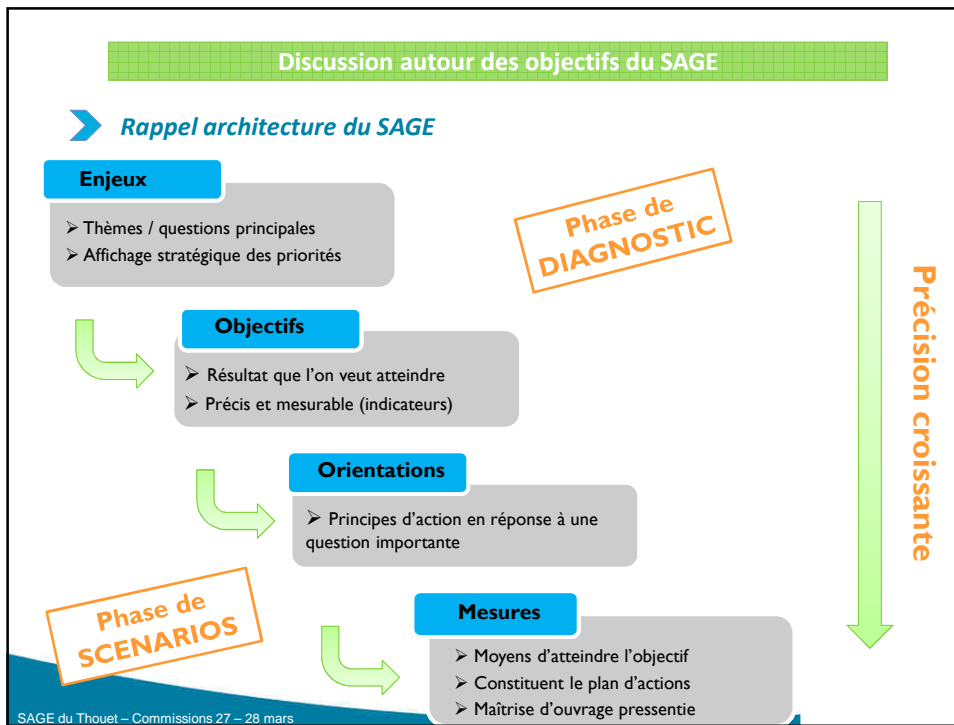


- Les participants sont invités à se prononcer, en groupe, sur ces premiers éléments et à les compléter au besoin
- Synthèse collective en fin d'atelier

SAGE du Thouet – Commissions 27 – 28 mars

LES OBJECTIFS DU SAGE

SAGE du Thouet – Commissions 27 – 28 mars



Discussion autour des objectifs du SAGE

➤ Les objectifs validés en phase de diagnostic

Enjeu ressource en eau

- Atteindre l'équilibre des besoins et des ressources pour tous les usages ;
- Economiser l'eau ;

Enjeu qualité des eaux

- Améliorer l'état des eaux vis-à-vis des nitrates et des pesticides et poursuivre les efforts une fois le bon état atteint ;
- Atteindre le bon état des eaux vis-à-vis des matières organiques et oxydables et du phosphore, notamment en améliorant les connaissances sur les zones d'érosion ;
- Améliorer les connaissances sur les toxiques et les polluants émergents ;
- Reconquérir la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable ;

Enjeu milieux aquatiques

- Restaurer conjointement la continuité écologique et l'hydromorphologie des cours d'eau ;
- Améliorer la connaissance des plans d'eau et intervenir sur ceux qui sont impactant pour les milieux aquatiques ;

Enjeu biodiversité

- Identifier, préserver et restaurer les zones humides ;
- Identifier, préserver et restaurer les têtes de bassin versant ;

Enjeu sensibilisation et communication

- Communiquer pour mettre en œuvre le SAGE ;
- Constituer des réseaux d'acteurs sur les thématiques du SAGE ;

Enjeu gouvernance

- Pérenniser l'action du SAGE en phase de mise en œuvre ;
- Accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre du SAGE ;
- Suivre et évaluer la mise en œuvre du SAGE ;

La CLE avait souhaité que des précisions soient apportées à ces intitulés dans les phases d'élaboration suivantes

Discussion autour des objectifs du SAGE

➤ Objectif de l'atelier

- Objectifs qui avaient été travaillés en commission en mars 2016
- Propositions d'évolutions à examiner aujourd'hui, et travail sur le chiffrage, la localisation et la priorisation de ces objectifs

OBJECTIFS VALIDÉS	PROPOSITION D'ÉVOLUTION	QUALITÉ	QUANTITÉ	MILIEU	BIODIVERSITÉ
Atteindre l'équilibre des besoins et des ressources pour tous les usages	Limiter la diversité des usages et usages des cours d'eau dans un contexte de changements climatiques				
Economiser l'eau	Auditer collectivement des modes de gestion quantitative durables et modes afin de préserver les nitrates et de garantir un partage équitable de la ressource				
Améliorer l'état des eaux vis-à-vis des nitrates et des pesticides et poursuivre les efforts une fois le bon état atteint	conservé				
Atteindre le bon état des eaux vis-à-vis des matières organiques et oxydables et du phosphore, notamment en améliorant les connaissances sur les zones d'érosion	Atteindre le bon état des eaux vis-à-vis des matières organiques et oxydables et du phosphore, en limitant les émissions de nutriments les zones de turbidité accrue				
Reconquérir la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable	Reconquérir prioritairement la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable				
Améliorer les connaissances sur les toxiques et les polluants émergents	conservé				
Restaurer conjointement la continuité écologique et l'hydromorphologie des cours d'eau	Rehabiliter les fonctionnalités des cours d'eau à travers des travaux adaptés de morphologie, de rétablissement de la continuité écologique et de restauration de la ripisylve				
Améliorer la connaissance des plans d'eau et intervenir sur ceux qui sont impactant pour les milieux aquatiques	Cadre de manière spécifique et durable les marais de la zone de la réserve de chasse afin de limiter les impacts sur l'hydromorphologie et d'en préserver la biologie				
Identifier, préserver et restaurer les têtes de bassin versant	Limiter l'impact de certains plans d'eau en termes d'hydromorphologie, d'écoulement et de qualité des eaux				
Identifier, préserver et restaurer les zones humides	Faire des têtes de bassin versant des zones d'intervention et de priorisation prioritaires				
Identifier, préserver et restaurer les zones humides	Identifier, préserver et restaurer les zones humides sensibles aux cours d'eau				
Constituer des réseaux d'acteurs sur les thématiques du SAGE	Constituer des réseaux d'acteurs sur les thématiques prioritaires afin de partager et améliorer les connaissances				
Communiquer pour mettre en œuvre le SAGE	Constituer des groupes techniques par sous-bassin versant pour mutualiser les connaissances et permettre des actions multi-territoriales				
Communiquer pour mettre en œuvre le SAGE	conservé				
Accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre du SAGE	conservé				
Pérenniser l'action du SAGE en phase de mise en œuvre	conservé				
Suivre et évaluer la mise en œuvre du SAGE	conservé				

Discussion autour des objectifs du SAGE

➤ **Organisation de l'atelier 2 sur les objectifs**

- Examen / réécriture des **intitulés** des objectifs intéressant l'enjeu de la commission, en groupe
- Réflexion et proposition **d'objectifs chiffrés** lorsque cela est possible, en groupe
- Proposition de **priorisation géographique** des objectifs, en groupe
- Détermination de la **satisfaction de chaque objectif en l'absence de SAGE**, en groupe
- **Priorisation des objectifs** selon leur importance, individuellement

- **Synthèse collective en fin de réunion**